

N° 154

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1981-1982

Annexe au procès-verbal de la séance du 22 décembre 1981.

RAPPORT ¹⁾

FAIT

*au nom de la Commission mixte paritaire (2) chargée de proposer un
texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi
de finances rectificative pour 1981.*

Par M. René MONORY,

Sénateur.

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée nationale par M. Christian Pierret, *député*, sous le numéro 666.

(2) Cette Commission est composée de : MM. Christian Goux, *député, président* ; Edouard Bonnefous, *sénateur, vice-président* ; Christian Pierret, *député*, René Monory *sénateur, rapporteurs*.

Membres titulaires : MM. Edouard Alphonse, Parfait Jans, Jean Natiez, Jean-Paul Planchou, Georges Tranchant, *députés* ; Maurice Blin, Henri Duffaut, Jacques Descours Desacres, Geoffroy de Montalembert, Louis Perrein, *sénateurs*.

Membres suppléants : MM. Jean-Pierre Balligand, Jean-Louis Dumont, Charles Josselin, François Mortelette, Jean de Préaumont, Emmanuel Hamel, Paul Chomat, *députés* ; Joseph Raybaud, Jean-Pierre Fourcade, Jean Cluzel, Paul Jargot, Jean Chamant, Michel Chauty, Stéphane Bonduel, *sénateurs*.

Voir les numéros :

Assemblée nationale : 1^{re} lecture : 600, 605 et in-8° 82.

2^e lecture : 663.

Sénat : 1^{re} lecture : 141, 142, 144 et in-8° 30 (1981-1982).

Lois de finances rectificative. — Agriculture.

MESDAMES, MESSIEURS,

Par lettre en date du 21 décembre 1981, M. le Premier ministre a fait connaître à M. le Président du Sénat et à M. le Président de l'Assemblée nationale que, conformément à l'article 45, alinéa 2, de la Constitution, il avait décidé de provoquer la réunion d'une Commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion devant le Parlement du projet de loi de finances rectificative pour 1981.

L'Assemblée nationale et le Sénat ont désigné :

Membres titulaires :

Pour l'Assemblée nationale :

MM. Christian Goux, Christian Pierret, Edmond Alphandery, Parfait Jans, Jean Natiez, Jean-Paul Planchou, Georges Tranchant.

Pour le Sénat :

MM. Edouard Bonnefous, Maurice Blin, René Monory, Henri Duffaut, Jacques Descours Desacres, Geoffroy de Montalembert, Louis Perrein.

Membres suppléants :

Pour l'Assemblée nationale :

MM. Jean-Pierre Balligand, Jean-Louis Dumont, Charles Josselin, François Mortelette, Jean de Préaumont, Emmanuel Hamel, Paul Chomat.

Pour le Sénat :

MM. Joseph Raybaud, Jean-Pierre Fourcade, Jean Cluzel, Paul Jargot, Jean Chamant, Michel Chauty, Stéphane Bonduel.

La Commission s'est réunie le 22 décembre 1981 au Palais-Bourbon.

Elle a désigné :

M. Christian Goux en qualité de président, et M. Edouard Bonnefous en qualité de vice-président.

MM. Christian Pierret et René Monory ont été nommés rapporteurs respectivement pour l'Assemblée nationale et pour le Sénat.



Après intervention des rapporteurs, la Commission mixte paritaire a décidé de délibérer sur le texte voté en première lecture par l'Assemblée nationale.

Au terme de l'examen des articles auquel elle a procédé — et ayant enregistré un désaccord sur chacun d'eux — la Commission mixte paritaire a constaté qu'aucun texte d'ensemble n'était susceptible de recueillir l'agrément de la majorité de ses membres et ne pouvait donc être proposé aux deux Assemblées.